



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 08 février 2021

Membres présents : M. DAVID, Mme BOSCHER, M. JONVEL, M. COSTARD, Mme NAOUR, Mme GUÉRIN, M. BOURRY, Mme CONNAN, M. GUEMAS, M. HALLYG, Mme VALLET, M. SELLIER, M. L'HERMENIER, M. CHARLES, Mme BROUTE, Mme HOUZE, M. GROSSET, Mme MARET, Mme MENARD, Mme DEMIRASAL, M. JEGOU, Melle LECOURT, M. LINTANF, Mme MERIAN. Mme TRAVERS-LE ROUX, Mme CLERET

Membres absents excusés : M. PRIGENT, M. BALAN, Mme DENIEL, Mme SURY, M. ROUILLE, Mme LECOURT, M. LE FLOCH, M. LEJART, Mme CLEMENT, M. TUAL, Mme CARLIER, M. JEGOU. Mme LEHERISSEY, Mme LECOURT M. GOUAULT, M. RAULT

Ordre du jour :

1. **Domaine administratif**

- 1.1. Approbation de l'ordre du jour.
- 1.2. Désignation du secrétaire de séance.
- 1.3. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 31 novembre 2020.

2. **Vie scolaire et pédagogique**

- 2.1. Projet de répartition DGH 2021

3. **Domaine financier**

- 3.1. Contrat LOGELIS (gestion des livres scolaires) (vote)

4. **Questions diverses**

I. Domaine administratif

1.1. L'Ordre du Jour est adopté.

1.2. Les parents sont nommés secrétaires de séance.

1.3. Le procès-verbal du conseil d'administration du 30 novembre 2020 est adopté. Une demande des parents d'élèves est faite pour que les interventions présentées sur le procès-verbal du conseil d'administration ne soient plus nominatives mais indiquées au nom de l'ensemble des représentants des parents d'élèves.

II. Vie scolaire et pédagogique

2.1. Projet de répartition DGH 2021

Présentation du projet de répartition DGH pour la rentrée 2021, par M. David.

↳ Prévisions d'effectifs :

- Réflexion sur la 7ème classe de 4ème créée en juin 2020 : la direction académique a décidé le maintien de cette 7ème classe au niveau 3ème, même avec seulement deux élèves au-dessus de l'effectif.
- La prévision par l'académie pour les élèves de 6ème est de 172 élèves, mais ils seront peut-être moins, par contre le nombre de classes pour l'année à venir sera de 6 classes en 6ème.
- Total de l'effectif prévu (803 élèves) : 25 classes pour le collège (682 élèves), 8 classes en SEGPA (121 élèves) Une augmentation de l'effectif pour la section SEGPA est constatée.

↳ M. David présente la répartition du volume des heures à partir de la dotation totale attribuée (1039,50h). Il précise quelques caractéristiques particulières :

- 29h par classe, soit 29×25 classes = 725 heures
- Augmentation de la prise en charge des élèves Allophone (6h au lieu de 4h)
- Indemnité de Mission particulière (5h50)
- Heures supplémentaires annualisée 66 heures (HSA) (+4h par rapport à l'année précédente)
- Dotation Segpa et ULIS 259h

M. David détaille l'attribution des heures en commençant par la situation en SEGPA. Le collège contribue à l'enseignement en Segpa pour l'anglais, l'EPS, les Sciences-Physiques ou la technologie.

M. David détaille ensuite la ventilation des heures pour l'enseignement général, en apportant des précisions sur les différentes disciplines.

Le déficit d'heures constaté (ressources insuffisantes) sera résorbé par la prise en charge d'heures supplémentaires, la demande de stagiaires dans les matières scientifiques (33h), et la création de blocs de moyens provisoires (BMP).

Eléments de conclusion présentés par M. David :

Ajouter dans les répartitions 3 HSA pour la mise en place de l'option théâtre en 4^{ème} et 3^{ème}. Le but étant de développer la pratique artistique.

Le reliquat horaire après répartition permettra de financer le soutien de natation en classe de 6^{ème}.

Une priorité est accordée à l'apprentissage des fondamentaux afin de permettre la maîtrise des compétences de base nécessaires à l'acquisition du socle commun : des heures de dédoublement sont mises en place en français, maths, sciences, histoire-géo et anglais avec cet objectif, aux différents niveaux d'enseignement.

La création de groupes supplémentaires en LV2 n'est pas compensée (surcoût pour l'établissement).

Remarque : les HSA sont importants sur la plupart des enseignants, à raison de 2h maximum par professeur. La répartition définitive de la DGH sera proposée en conseil d'administration au mois de juin (vote).

III. Domaine financier

3.1 Contrat LOGELIS (gestion des livres scolaires)

M. Costard rappelle que le collège est en contrat avec la société LOGELIS depuis 5 ans pour la gestion du prêt des manuels.

Le contrat se termine le 31/07/2021, le renouvellement au 01/03/2021 permet d'avoir un nouveau logiciel sous environnement web permettant de se connecter sur différents postes informatiques et facilitant le retour des prêts.

M. Costard précise que le nouveau contrat prévu pour 2 postes sera plus cher la 1ère année.

Vote : adopté à l'unanimité

Question du personnel : pérennité du poste d'agent.

Le poste est attribué temporairement en fonction des effectifs élèves. De plus le nettoyage. Le nouveau gymnase est à la charge des agents du collège, cela demande plus de temps d'entretien. A la prochaine rentrée, le nombre d'élèves sera identique. Le collège a adressé un courrier au conseil départemental.

Le conseil départemental compte-t-il conserver le poste ?, il n'y a pas encore de réponse de la DRH.

Intervention de la municipalité, un poste vacant pourrait convenir, le sujet sera abordé avec la RH

Intervention des professeurs d'EPS qui font part de leurs difficultés pour donner des cours avec le protocole sanitaire changeant souvent et sans avoir le temps de s'y préparer.

Le dernier protocole implique une pratique uniquement en extérieur en plein mois de janvier.

- Aucune possibilité d'utiliser les vestiaires
- Les cours en extérieur à 8h du matin alors qu'il fait encore nuit sont trop dangereux
- Le choix de la randonnée pour le maintien de l'activité physique
- Une réflexion en cours sur quelles pratiques proposées avec le protocole
- Une situation qui pèse avec une perte de motivation
- Une inquiétude pour les élèves et leur motivation.

IV. Questions diverses

↳ Les représentants des parents d'élèves demandent que les conseils de classe pour le second trimestre, puissent se dérouler d'une autre manière qu'au premier trimestre, où aucun délégué des parents d'élèves n'était présent.

M. David précise le déroulement des conseils de classe du 1er trimestre : les parents d'élèves et élèves délégués ont été contactés pour faire un bilan.

Des entretiens individuels ont été faits avec les élèves dont la situation le nécessitait.

↳ Demande des représentants des parents d'élèves d'une création d'adresse mail via pronote afin d'être joignable plus facilement par l'ensemble des parents d'élèves

Réponse du collège : il est impossible techniquement de créer une adresse via pronote. La solution proposée serait la création d'une adresse Gmail avec une communication du collège auprès des parents d'élèves.

↳ Existe-t-il un problème d'effectif concernant les Assistants d'Education ?

Réponse du collège : Il y a un manque d'effectif suite à des congés maternité qui ne sont pas remplacés à 100%, ainsi que deux démissions.

Il faut recruter de nouvelles personnes qui doivent être formées.

↳ Est-ce que les stages d'orientation en lycée sont maintenus avec le contexte sanitaire actuel ?

95% des élèves ont trouvé un stage en entreprise, le reste des élèves sera accueilli au collège. Les stages en lycée sont maintenus et seront étalés sur plusieurs sessions.

Intervention de M. Grosset et M. Charles (représentants professeurs)

Signalement des conditions de travail qui se dégradent.

Il y a moins de postes offerts et moins de candidats qui se présentent, le métier d'enseignant n'attire plus et le recrutement devient compliqué.

Le Président de séance



Jean-François DAVID

Les secrétaires de séance

Mme CONNAN/M. GUEMAS